



Genève, le 9 octobre 2025
Aux représentantes et représentants
des médias

Communiqué de presse du département du territoire

Œuvre charnière de l'architecte Georges Addor, la Maison de l'Ancre est inscrite à l'inventaire des bâtiments dignes de protection

Avec son mur-rideau qui confère au bâtiment son allure de prisme vitré à l'américaine, l'Hôtel de l'Ancre marque un tournant dans l'œuvre de Georges Addor. Réalisé à la rue de Lausanne, il constitue un jalon essentiel de sa production, véritable prototype qui orientera de manière décisive le langage architectural de l'architecte genevois.

Conçu et réalisé entre 1956 et 1959 aux Pâquis par les architectes Georges Addor et Jacques Bolliger pour le compte du Département social romand, l'Hôtel de l'Ancre offre à l'origine un lieu d'accueil pour les plus démunis. Situé à l'angle des rues de Lausanne et de la Navigation, il se distingue par son articulation en deux volumes aux programmes complémentaires: un prisme vitré destiné à l'hébergement délicatement posé sur un socle monolithique dédié aux espaces communs (restaurants et administration), référence incontournable à l'iconique Lever House de New York (SOM, 1951-1952). Entièrement contrôlés, les aménagements intérieurs et le mobilier sont dessinés avec soin par l'architecte Hedwige Addor et offrent un écrin de choix aux œuvres artistiques de Charles-Oscar Chollet et André Sangsue.



Le mur-rideau qui enveloppe les chambres est une innovation emblématique, il marque le passage, chez Addor, d'une architecture en maçonnerie à des volumes habillés d'une peau de verre. Ce choix technique devient une signature de l'architecte et se retrouve ensuite dans de nombreux projets emblématiques: ensemble Meyrin Parc, cité du Lignon, siège de Rolex, Hôtel Intercontinental, Ecole de commerce de Saint-Jean, etc. Cette enveloppe diaphane bénéficie de la technologie et de l'expérience de l'entreprise Guyot, qui met en œuvre des fenêtres à caisson basculantes (de type Carda) posées sur des allèges en verre émaillé, dont l'ensemble recouvre la structure de manière lisse et continue.

Racheté par l'Etat en 1983, l'Hôtel de l'Ancre désormais connu sous l'appellation "Maison de l'Ancre" est géré depuis 2011 par les Etablissements publics pour l'intégration (EPI) et accueille aujourd'hui des personnes en situation de handicap psychique. Passablement transformé (hormis le mur-rideau), le bâtiment fait l'objet, entre 2019 et 2023, d'une rénovation sensible mêlant restauration attentive et restitution méticuleuse, opération de sauvegarde exemplaire qui reçoit le Prix Patrimoine suisse Genève 2025.

Auréolée de cette récente récompense, la Maison de l'Ancre est désormais inscrite à l'inventaire des immeubles dignes de protection, mesure qui lui permet de bénéficier en outre des subventions à la restauration accordées par le département du territoire.

Pour aller plus loin: dossier photographique

Pour toute information complémentaire: M. Yvan Delemontey, architecte et historien du patrimoine, service de l'inventaire des monuments d'art et d'histoire, DT, T. 022 546 60 15.

